

le délit

McGill DAILY le délit
DPS SPD
DAILY PUBLICATIONS SOCIETY
SOCIÉTÉ DES PUBLICATIONS DU DAILY

Publié par la société des publications du Daily,
une association étudiante de l'Université McGill



Démission et énergies fossiles : #ForgéesParMcGill

GRÉGOIRE COLLET

À trois reprises, en 2013, 2016 et 2019, l'Université McGill déclarait qu'elle ne désinvestirait pas ses fonds des énergies fossiles. Depuis 7 ans, McGill choisit de continuer de financer la crise climatique malgré une croissance des efforts de contestation de son portfolio. Ironiquement, cette année l'Université tentait de présenter la décision du Conseil des gouverneurs comme un pas supplémentaire dans son engagement pour le climat. Dans un communiqué publié le 5 décembre, McGill annonçait qu'elle s'en tiendrait à son engagement de neutralité carbone pour 2040, et de réduction au fil des années de ses investissements dans les secteurs polluants pour se concentrer sur de l'investissement d'impact. Seulement, McGill n'a toujours pas désinvesti et c'est encore 8.7% des 1.7 milliard de dollars d'investissement qui iront dans les poches du secteur énergétique.

La semaine dernière, le professeur associé Gregory Mikkelson annonçait publiquement sa démission (voir « Une affaire de conscience » page 7). Proche du mouvement Divest McGill, il s'est engagé ces dernières années pour la réduction de l'impact environnemental de notre université. Sa profession lui donnait cette position particulière au sein du groupe activiste : une base solide de connaissance, car celui-ci enseignait à l'École d'environnement, mais aussi une certaine légitimité devant l'administration de par sa profession et sa position de sénateur. Dans une entrevue avec la CBC, Mikkelson avançait que la décision de McGill était loin d'être satisfaisante et que celle-ci le mettait face à ses propres convictions : travailler pour cette université, ce serait tolérer cette situation.

Il y avait dans la campagne de Divest en 2019 un peu d'espoir. On s'est presque dit : ça fait trop longtemps que ça dure. C'est trop d'inondations, de canicules, de forêts qui brûlent. Ce *trop* serait devenu du « bon sens », plus grand monde n'en débat. L'urgence prend sa place dans les médias, les climatosceptiques se font plus silencieux, l'idée qu'il

faut agir est là. Ce *trop*, on pouvait croire que même McGill le reconnaîtrait, s'étant plusieurs fois dite pionnière sur le plan du développement durable. Mais, vraisemblablement, ce *trop* ne transgresse pas les frontières décisionnelles les plus symboliques. McGill, comme toujours, se veut leader en recherche scientifique mais pas en son application. Depuis les bureaux du bâtiment de l'administration quand il faut se décider à désinvestir, soit ce n'est pas *trop*, soit ce n'est pas vraiment leur problème.

Pourtant, beaucoup d'autres universités, comme l'Université de la Colombie-Britannique ou l'Université Concordia le font, et c'est efficace. Mikkelson appuie que le désinvestissement reste le signal le plus fort qu'une institution puisse envoyer à son gouvernement, et que ce geste de la part de McGill aurait une résonance particulière. Investir dans un secteur, comme McGill investit dans les hydrocarbures, c'est encourager et pousser son expansion. Choisir de ne plus investir est le type de geste politique fort que le gouvernement canadien doit entendre. Le poids du problème éthique qu'est celui du désinvestissement reposait sur l'Université, mais après la décision de décembre, elle s'est retrouvée à nouveau sur les épaules de la communauté mcgilloise. C'est ce que la démission de Mikkelson nous raconte. C'est ce que le malaise grandissant d'une grande partie des étudiant-e-s nous dit aussi. On sait, en occupant l'espace mcgillois, en permettant sa vie et son fonctionnement, que l'on cautionne quelque part ses travers.

Quels sont nos leviers? Si la décision de Mikkelson est symboliquement la plus forte, et sûrement la plus juste, se retirer de McGill n'est pas possible pour un grand nombre de membres de sa communauté. Rester alors, mais peut-être se désolidariser? Continuer à dénoncer, à faire vivre des initiatives comme Divest, à militer, à dire que nous n'investirons pas dans McGill après l'obtention du diplôme, qu'on ne sera pas #ForgéParMcGill, dire la peur, le *trop*. Pour que l'urgence ne reste plus aux portes du bâtiment de l'administration, mais qu'elle grimpe ses murs — pour que l'Université reconnaisse que la crise climatique n'est pas un combat à mener sur vingt ans, mais bien maintenant. ○

ERRATUM - Actualités : Notre article du 14 janvier faisait état d'une étudiante et de deux diplômés parmi les victimes du crash en Iran. Dans un courriel adressé le 14 janvier à la communauté mcgilloise, Suzanne Fortier a indiqué que « deux membres de notre communauté, une étudiante et un récent diplômé, ont perdu la vie à la suite de l'écrasement. Les premiers rapports mentionnaient qu'un autre diplômé de McGill se trouvait à bord de l'avion, mais nous savons maintenant que ce n'était pas le cas. »

ERRATUM - Société : L'article « Gueule de bois à durée indéterminée » publié le 14 janvier n'était pas un article inédit aux pages du Délit, mais une archive du site internet du journal, datant du 26 juin 2016.

RÉDACTION

380 Rue Sherbrooke Ouest, bureau 724
Montréal (Québec) H3A 1B5
Téléphone : +1 514 398-6790

Rédacteur en chef

rec@delitfrancais.com
Grégoire Collet

Actualités

actualites@delitfrancais.com
Hadrien Brachet
Vacant
Vacant

Culture

artsculture@delitfrancais.com
Violette Drouin
Niels Ulrich

Société

societe@delitfrancais.com
Opinion - Jérémie-Clément Pallud
Enquêtes - Juliette de Lamberterie

Philosophie

philosophie@delitfrancais.com
Audrey Bourdon

Coordonnatrice de la production

production@delitfrancais.com
Margaux Alfare

Coordonnatrices visuel

visuel@delitfrancais.com
Katarina Mladenovicova
Vacant

Multimédias

multimedias@delitfrancais.com
Vacant

Coordonnatrice de la correction

correction@delitfrancais.com
Florence Lavoie
Vacant

Webmestre

web@delitfrancais.com
Mathieu Ménard

Coordonnateur-riche-s réseaux sociaux

reso@delitfrancais.com
Vacant
Vacant

Contributeurs-riche-s

Léa Bégis, Hamza Bensouda, Jeanne Cholot,
Marco-Antonio Hauwert Rueda, Jeanne Leblay,
Parker Le Bras-Brown, Antoine Milette-Gagnon,
Vincent Morreale, Mélina Nantel, Julien Potié,
Madeline Tessier, Olivier Turcotte, Thomas Volt.

Couverture

Katarina Mladenovicova

BUREAU PUBLICITAIRE

3480 rue McTavish, bureau B•26
Montréal (Québec) H3A 0E7
Téléphone : +1 514 398-6790
ads@dailypublications.org

Publicité et direction générale

Boris Shedov

Représentante en ventes

Letty Matteo

Photocomposition

Mathieu Ménard

The McGill Daily

coordinating@mcgilldaily.com
Eloïse Albaret

Conseil d'administration de la SPD

Johnathon Cruickshank, Éloïse Albaret, Grégoire Collet, Nelly Wat et Sébastien Oudin-Filipecki (chair)

Les opinions exprimées dans les pages du Délit sont celles de leurs auteur-e-s et ne reflètent pas les politiques ou les positions officielles de l'Université McGill. Le Délit n'est pas affilié à l'Université McGill.

L'usage du masculin dans les pages du Délit vise à alléger le texte et ne se veut nullement discriminatoire. Les opinions de nos contributeurs ne reflètent pas nécessairement celles de l'équipe de la rédaction.

Le Délit (ISSN 1192-4609) est publié la plupart des mardis par la Société des publications du Daily (SPD). Il encourage la reproduction de ses articles originaux à condition d'en mentionner la source (sauf dans le cas d'articles et d'illustrations dont les droits avant été auparavant réservés). L'équipe du Délit n'endosse pas nécessairement les produits dont la publicité paraît dans le journal. Imprimé sur du papier recyclé format tabloïde par Imprimeries Transcontinental Transmag, Anjou (Québec).

GAFAM contre démocratie?

Retour sur une soirée autour des enjeux de citoyenneté à l'ère du numérique.

JULIEN POTIÉ
Contributeur

Cloud, Intelligence Artificielle, data mining, big data... Ce jargon technique occupe une place croissante dans les médias, au point qu'il en devient familier. Mais de quoi est-il le nom? Il s'agit là d'éléments constitutifs de ce que la Ligue des droits et libertés (LDL) — organisme indépendant engagé depuis 1963 pour la défense des droits individuels — désigne comme « une nouvelle phase du capitalisme ». Conséquence du développement des géants du numérique (les GAFAM pour Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft), ce « capitalisme de surveillance » représenterait une menace pour le bon fonctionnement du processus démocratique et pour l'exercice du libre arbitre individuel.

La disparition du collectif

C'est autour de ces problématiques que la LDL a convié Maxime Ouellet, professeur à l'École des

médias de l'UQAM, et Joëlle Gélinas, doctorante en communication à l'UQAM, pour une soirée publique de débat et d'échange le jeudi 16 jan-

à-dire les « données massives », « l'or noir du vingt-et-unième siècle » — a non seulement provoqué la dissolution de la vie privée dans une



JULIEN POTIÉ

vier dernier. Tous deux membres du Groupe de recherche sur l'information et la surveillance au quotidien (GRISQ), ils partagent le constat que les GAFAM ont profondément bouleversé le fait social. La collecte et le traitement massif des données personnelles — le « big data », c'est-

forme de surveillance de chaque instant, mais a aussi mené à l'apparition d'une « gouvernance algorithmique », pour Maxime Ouellet. Les mécanismes de suggestions de ces plateformes, soucieuses de retenir l'utilisateur, ont tendance à l'enfermer dans des « bulles » qui

n'exposent pour ainsi dire pas aux intérêts divergents ni aux opinions contradictoires. Les conséquences sont critiques : le collectif disparaît et le fait politique recule, occultés par l'individualisation des expériences technologiques. Développant l'idée que les GAFAM ne produisent rien pour la collectivité et jouissent d'une rente sur l'exploitation des données personnelles, les intervenants dénoncent l'émergence d'une « démocratie sans citoyens » et d'une « économie sans emplois ».

Le rôle des pouvoirs publics

Peut-on imaginer des alternatives aux GAFAM afin que l'économie du numérique devienne plus respectueuse des libertés individuelles et de la collectivité? Quelle fonction doit jouer la sphère politique dans cette perspective? C'est essentiellement autour de ces interrogations que les discussions ont porté en fin de conférence.

Pour Antoine, dans l'assistance, « il semble illusoire de compter sur le développement de services alternatifs libres et décentralisés tant que le statut de monopole naturel des GAFAM disqualifie toute initiative concurrente ». Seulement, la nationalisation de ces firmes ne paraît pas pour autant être une meilleure idée : « Cela reviendrait à confier des infrastructures de surveillance et de collecte massive de données à l'appareil d'État américain, dont les intentions et les activités en ce sens sont connues depuis l'affaire Snowden », assène Martine, une retraitée. Finalement, l'assemblée convient que la solution ne pourra venir ni de la concurrence, ni de la nationalisation, mais bien de la régulation par les pouvoirs publics. « Encore faut-il une volonté politique de ce côté-là et c'est pour convaincre nos décideurs que les travaux de notre organisation ont du sens, alors on continue! » conclut Marie-Eve, coordonnatrice de la LDL. ☐

ledélit

À LA RECHERCHE
D'UNE FORMATION EN
JOURNALISME
À MCGILL?
PARTICIPE À LA
PRODUCTION
DU DÉLIT!

Écris un article, prends
une photo, ou dessine une
illustration pour ta
section préférée!

Viens rencontrer les
éditeur.rice.s
durant une soirée de
production:

TOUS LES LUNDIS

17H - MINUIT
680 SHERBROOKE O.,
BUREAU 724

Aucune expérience
journalistique requise -
seulement de la
motivation!

Pour plus d'information,
envoie un courriel à
rec@delitfrancais.com

**delitfrancais.com/
apropos/contribuer**

**La Société des publications du Daily
recueille des candidatures pour son
conseil d'administration.**

La presse étudiante vous passionne,
et vous souhaitez contribuer à sa
pérennité et à son amélioration? Est-
ce que la gouvernance, les règlements
et l'écriture de propositions sont
votre tasse de thé? Dans ce cas,
vous devriez envisager de soumettre
votre candidature pour le **Conseil d'administration de la
Société des publications du Daily.**



Les administrateurs.trices de la SPD se rencontrent au moins
une fois par mois pour discuter de l'administration du McGill
Daily et du Délit, et ont l'occasion de se prononcer sur des
décisions liées aux activités de la SPD. Les membres du
conseil peuvent aussi s'impliquer dans divers comités, dont
les objectifs vont de la levée de fonds à l'organisation de notre
série annuelle de conférences sur le journalisme.

Les postes doivent être occupés par des étudiant.e.s de McGill
dûment inscrit.e.s à la session d'hiver 2020 et en mesure de
siéger jusqu'au 30 juin 2020, ainsi qu'un.e représentant.e des
cycles supérieures et un.e représentant.e de la communauté.

Pour déposer votre candidature, visitez
dailypublications.org/fr/dps-conseil-2020

Questions? Écrivez à
chair@dailypublications.org pour plus d'info!



**QUÉBEC MET EN LUMIÈRE
SES PLUS GRANDS
SCIENTIFIQUES**

**SOUMETTEZ LA CANDIDATURE
D'UNE PERSONNE AU
PARCOURS EXCEPTIONNEL!**

DATE LIMITE : 16 MARS 2020

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

SCIENCES NATURELLES ET GÉNIE

R&D EN MILIEU INDUSTRIEL

INNOVATION SOCIALE

RECHERCHE BIOMÉDICALE

DÉVELOPPEMENT D'INSTITUTIONS DE RECHERCHE

RELÈVE SCIENTIFIQUE

Votre
gouvernement

Québec

La foi face à la loi 21

Retour sur une semaine de questionnements autour de la loi 21.

MARCO-ANTONIO HAUWERT
RUEDA
Contributeur

Le 16 juin 2019, la CAQ (Coalition Avenir Québec), majoritaire à l'Assemblée nationale du Québec, adoptait la Loi sur la laïcité de l'État. La loi 21 interdisait alors pour la première fois le port de signes religieux aux employé·e·s de l'État en « position d'autorité ». Ceci incluait tout·e fonctionnaire public·que porteur·euse d'armes, mais aussi procureur·e·s, avocat·e·s ou professeur·e·s. La décision s'inscrivait dans une longue tendance de laïcisation de l'État québécois.

Contestations multiples

Depuis son avènement, la loi 21 a fait la une des journaux québécois, montréalais et mcgillois, d'autant plus que la polarisation autour du sujet est accrue. Ses partisan·e·s défendent la nécessité de détacher l'État de toute connotation religieuse, alors que ses détracteur·rice·s dénoncent une atteinte aux libertés individuelles.

Le vendredi 17 janvier, une manifestation mcgilloise réunissait plus d'une centaine d'étudiant·e·s en opposition à la loi 21. « Avec une seule loi, vous pouvez écraser les rêves de générations à venir », lisait-on sur une pancarte, ou même « la démocratie est bien plus que le règne de la majorité ». Asiyah Sidbique, étudiante de droit interrogée par *Le Délit*, critiquait cette loi qui « affecte injustement certains groupes précis, notamment les femmes musulmanes ». La manifestation – commencée en haut de la rue McTavish et finie à la place Émilie-Gamelin – s'est même vue rejointe par des étudiant·e·s de l'UQAM.

Le même jour, à la suite d'une motion adoptée à l'unanimité au conseil législatif, l'AEUM (Association étudiante de l'Université McGill) envoyait un courriel (cependant non traduit en français) pour donner son soutien à la manifestation. « La loi 21 montre que le gouvernement est davantage intéressé par un sécularisme radical que par la liberté des travailleur·euse·s de se défendre de harcèlements » pouvait-on lire sur le courriel. L'Association étudiante de la Faculté d'éducation, de plus, déclarait officiellement une grève, les 17 et 20 janvier, à la suite d'un vote comptabilisant 94,6% de voix favorables (avec une participation de 24,4%). Vendredi le 17 janvier, finalement, l'AEFA (Association étudiante de la Faculté des Arts) convoquait aus-



KATARINA MLADENOVICOVA

si une assemblée générale, dans la salle Leacock 132, pour voter une éventuelle grève étudiante. La motion a finalement échoué à atteindre le quorum de 500 personnes requises.

La loi 21 soulève de nombreuses questions au sein de la société québécoise, dont : la foi a-t-elle sa place dans une culture séculière? Relevant McGill (société formée de trois groupes chrétiens) organisait justement, ce lundi 13 janvier dans la salle Leacock 132, un panel sur la question. Razia Hamidi, Reuben Poupko et Sandra Yogendram, respectivement des intervenant·e·s des communautés musulmane, juive et chrétienne, discutaient l'impact de la loi sur les différentes communautés religieuses, ainsi que son ancrage dans les tendances modernes de la société québécoise. Les trois invité·e·s se sont montré·e·s opposé·e·s à la loi sur la laïcité de l'État.

« La loi 21 interdisait pour la première fois le port de signes religieux aux employé·e·s de l'État en "position d'autorité" »

Ornement ou identité ?

Questionné·e·s sur les conséquences directes de la loi sur les communautés religieuses, les intervenant·e·s se sont montré·e·s incisif·ve·s dès le début. Poupko parlait ainsi de l'impossibilité de porter une kippa en tant que

professeur, sous cette loi, chose qu'il pensait ridicule. « Pour moi, ceci n'est pas un symbole religieux. C'est simplement un ornement pratique, non différent d'une casquette de baseball », disait-il à l'amusement du public. Au-delà des rires, néanmoins, Poupko semblait vouloir discréditer certaines des problématiques communes dans le débat sur la loi 21 : qu'est-ce qui fait d'un ornement vestimentaire un « signe religieux »? Et comment trace-t-on la limite quant à l'éradication de ces signes religieux dans le secteur public? Faut-il aller jusqu'à éliminer certaines coupes de cheveux considérées aussi comme ayant une « connotation religieuse »? Poupko semblait voir dans ces questions un caractère absurde.

Les intervenant·e·s ont ensuite souligné l'importance des symboles religieux dans la vie des croyant·e·s, chose qui serait souvent incomprise dans une société marquée par le principe de laïcité. Pour Hamidi, il est impossible d'abandonner sa foi, quel que soit l'emploi qui le requiert, et « enlever [son] *hidjab* va à l'encontre de [sa] foi » affirmait-elle. Elle a ensuite poursuivi en présentant le dilemme auquel font face de nombreuses femmes musulmanes au Québec, suite à la promulgation de cette loi : « Soit elles quittent la province, soit elles doivent attendre jusqu'à ce que la loi soit contestée en justice » déplorait-elle.

Yogendram, à son tour, ajoutait que, « même si la loi n'a pas les mêmes implications pratiques sur la communauté chrétienne [celle-ci ne requérant le port d'aucun signe religieux visible], cela ne veut pas dire que l'affaire n'a aucune importance pour les chrétiens. [...] Nous devrions faire face à l'injustice ». En tant que chrétienne, elle affirmait comprendre que « l'interdiction des symboles religieux est la même chose que l'interdiction des personnes ».

Unique multiculturalisme ?

La discussion sur la restriction de signes religieux a fait surgir une discussion sur le multiculturalisme au Québec. Selon Poupko, « la loi 21 [et la CAQ qui en est à l'origine] envoi[en]t un message clair : il n'y a qu'une seule façon acceptable de ressembler au Québec ; il n'y a qu'une façon acceptable de croire au Québec ». Poupko suggérait ainsi que ce ne serait pas un multiculturalisme laïque qui se cache derrière la loi 21, mais plutôt une volonté d'uniformisation séculière de la société.

De même, Hamidi déplorait une « ghettoïsation du multiculturalisme ». Le multiculturalisme ne serait plus un terme définissant une acceptation de toutes les cultures. Il sous-entendrait à présent l'interdiction de cultures privées dans l'espace public. Selon elle, cette ghettoïsation serait alimentée par une « peur croissante d'autrui » au sein de la société, se renforçant par un silence assourdissant autour du sujet. Y témoignent les « niveaux frappants de sentiments antisémites au Québec ». « Ce n'est pas

« [Le multiculturalisme] sous-entendrait à présent l'interdiction de cultures privées dans l'espace public »

des mots de nos ennemis que nous nous souviendrons, mais du silence de nos amis » nous avertissait-elle finalement en citant Martin Luther King.

Ainsi, Hamidi introduisait pour la première fois dans le débat la notion d'un laïcisme oppressif, soit un laïcisme qui s'introduirait dans la pratique religieuse individuelle. Poupko poursuivait cette idée en énonçant que « dans la majorité de l'Amérique du Nord, la laïcité est comprise comme : "l'État n'interviendra pas dans les affaires de la religion", mais au Québec, la laïcité est comprise comme : "la religion n'interviendra pas dans les affaires de l'État" ». Ce genre de pensée, selon lui, est inconcevable dans des pays comme les États-Unis (son pays d'origine), bien que présent dans certains pays européens comme la France, où le port de signes religieux visibles est interdit à l'école.

« Hamidi introduisait pour la première fois dans le débat la notion d'un laïcisme oppressif, soit un laïcisme qui s'introduirait dans la pratique religieuse individuelle »

Poupko constatait un soutien écrasant pour la loi 21 au Québec : jusqu'à 70%, porté surtout par les Québécois·e·s francophones, selon lui. Entre ces partisan·e·s, le soutien de la population chrétienne (moins concernée que d'autres communautés religieuses) a notamment été questionné. Rappelons qu'il aura fallu trois mois additionnels, après la promulgation de la loi 21, pour retirer le crucifix du Salon bleu de l'Assemblée nationale du Québec (le 16 septembre 2019). Yogendram répondait être consciente du soutien, mais selon elle, « la popularité est une façon défectueuse de créer la moralité ». Elle concluait finalement : « les convictions religieuses ne sont pas privées ; elles n'existent pas seulement les dimanches matins », s'accordant ainsi avec les autres panellistes dans leur opposition à la loi 21. ☺

Photoreportage

La manifestation mcgilloise du 17 janvier contre la loi 21 en images.



PHOTOS PAR
KATARINA MLADENOVICOVA
Coordonnatrice Photographie

Mi-mandat : Billy Kawasaki

Le Délit s'entretient avec le v.-p. Vie étudiante de l'AEUM.

Le Délit a rencontré Billy Kawasaki, le vice-président (v.-p.) Vie étudiante de l'AEUM. Il est chargé des relations internes entre l'AEUM et ses clubs, services et groupes étudiants, ainsi que de la promotion de la santé mentale sur le campus et du suivi des problèmes en lien à la vie étudiante.

Le Délit (LD) : Dans notre entretien de la session dernière, tu as mentionné un portail pour les clubs. Où en est ce projet?

Billy Kawasaki (BK) : Tout est finalisé, il ne manque que des fonds. Malheureusement, l'augmentation de frais de clubs n'est pas passée la dernière fois (lors du référendum à la fin de la session d'automne 2019, *ndlr*). Je pense que 8\$ de hausse était beaucoup. Pour le printemps, j'envisage d'essayer encore une fois, mais, bien entendu, pas avec le même montant. De plus, en automne, on ne savait pas encore qu'il y avait des problèmes avec le permis pour les samosas. Actuellement, une journée de vente de nourriture coûte 25\$, ce que j'aimerais subventionner avec le fonds. Ce serait 1\$ d'augmentation pour couvrir toutes les ventes sur le campus. Avec le frais pour le



COURTOISIE DE L'AEUM

portail, ce sera donc environ 2\$. Cependant, puisque la période de référendum est en mars, je n'aurai pas le temps de terminer le projet de portail, mais j'espère au moins pouvoir le commencer et que les prochaines personnes pourront le finaliser pendant l'été et le lancer à l'automne 2020.

LD : Lorsque tu as été élu, tu t'es engagé à travailler sur les enjeux

de santé mentale. Qu'as-tu déjà réalisé sur ce sujet et quels sont tes projets futurs?

BK : Nous venons de finaliser la politique de santé mentale pour les trois prochaines années. L'ancienne politique est arrivée à son terme en janvier et la motion concernant la nouvelle politique [a été adoptée au conseil législatif de la semaine dernière]. Nous avons établi un plan de trois ans

avec des objectifs précis que nous devons atteindre chaque année. Puisque l'un de nos commissaires à la santé mentale a démissionné dernièrement, j'envisage de commencer à changer la structure de la commission dès cette session, afin qu'elle permette davantage la collaboration avec les acteur-ric-e-s de la santé mentale sur le campus, en travaillant avec les commissaires dans chaque faculté ainsi qu'avec les services de soutien qui existent. Notre collaboration de la session passée a été très bien reçue, donc nous allons essayer d'incorporer cela pour la planification des semaines de sensibilisation à la santé mentale, qui, nous l'espérons, [auront lieu en] fin janvier ou début février, mais qui pourraient être retardées un peu puisque l'un des commissaires a démissionné. Nous souhaitons aussi concevoir un site Internet central consacré à la santé mentale et géré par les étudiantes et étudiants.

LD : Un ou une autre commissaire va-t-il ou elle être engagé-e?

BK : Exactement! Pour l'instant, il y a deux commissaires à la santé mentale qui ont un statut égal. Avec la nouvelle politique, il y aura un-e commissaire avec deux coordon-

nateur-ric-e-s pour chaque comité (*Outreach et Advocacy, ndlr*). Nous allons d'abord essayer de recruter un-e coordonnateur-ric-e plutôt qu'un-e commissaire pour commencer à former ces structures et voir comment elles fonctionnent.

LD : Y a-t-il d'autres projets que tu vas entreprendre cette session dont tu voudrais nous parler?

BK : Cette session vise d'abord à faire en sorte que la prochaine personne puisse continuer les efforts débutés cette année. Vu que l'on change chaque année, c'est difficile de conserver le souvenir et la connaissance institutionnelle. Nous essayons donc de garder l'information d'une façon facilement compréhensible pour tout le monde. Souvent des projets commencent et sont ensuite perdus. Cette session, nous travaillons également à faire du Centre de ressources sur les troubles de l'alimentation un service, en espérant atteindre cet objectif d'ici la fin de l'année. ☺

*Propos recueillis par
HADRIEN BRACHET
Éditeur Actualités
& VIOLETTE DROUIN
Éditrice Culture*

Mi-mandat : Madeline Wilson

Le Délit a rencontré la v.-p. aux Affaires universitaires.

Vice-présidente de l'AEUM aux Affaires universitaires, Madeline Wilson est responsable de la défense des intérêts étudiants aux différents niveaux de la gouvernance universitaire. Elle travaille également sur les initiatives en matière d'équité.

Le Délit (LD) : Beaucoup d'étudiant-e-s se sont plaint-e-s au cours du dernier semestre du fonctionnement du Pôle bien-être. Quels sont les principaux problèmes que rencontre le pôle?

Madeline Wilson (MW) : Tout d'abord, je dirais qu'il y a des barrières à l'accès du pôle. Il y a des éléments qui empêchent les étudiant-e-s de prendre des rendez-vous, comme les temps d'attente. Parfois même, les personnes qui ont des handicaps physiques ne peuvent pas accéder au pôle parce que la porte du pavillon Brown est cassée. Il y a aussi des barrières une fois que les étudiant-e-s ont commencé à accéder aux soins, comme des conseiller-ère-s ou du personnel médical qui mégenrent les étudiant-e-s ou encore des erreurs qui font que des services ne répondent pas aux besoins des étudiant-e-s. Cette année, nous allons

donc travailler avec les informations rassemblées le semestre dernier afin d'établir de nouvelles revendications.

LD : Concernant l'équité sur le campus, qu'est-ce qui a été fait au cours du semestre dernier et que reste-t-il à entreprendre ce semestre?

MW : Au cours du semestre dernier, le comité sur l'équité a réalisé une campagne d'information à propos de l'équité sur le campus, dans les résidences et en classe. Pour ma part, je travaille spécifiquement sur l'équité à McGill. Une des choses les plus importantes [par rapport à l'équité] est que McGill réalise que sa vision de l'équité est simplement performative. L'administration affirme avoir de nombreuses initiatives autour de l'équité, mais les étudiant-e-s ont souvent le sentiment de ne pas être écouté-e-s à ce sujet. J'essaie d'aider McGill à comprendre qu'il-elle-s doivent être plus transparent-e-s et plus communiquer. Je travaille aussi beaucoup sur les droits des étudiant-e-s. Concernant l'équité à l'AEUM, mon travail est de communiquer pour expliquer aux étudiant-e-s pourquoi telle ou telle mesure est équitable ou non. Je pense que ma



COURTOISIE DE L'AEUM

voix est entendue et que cela changera quelque chose pour des gens qui aspirent à de nouveaux rôles dans le futur et qui croient que ce qui leur arrive est inévitable.

LD : Une motion interdisant la grossièreté dans les communications de l'AEUM a été adoptée le semestre dernier. Tu t'y étais opposée. Peux-tu nous en dire plus?

MW : Ce qui s'est passé est qu'en octobre, j'ai publié sur la page Facebook des Affaires universi-

taires qui disait aux racistes *go fuck themselves*. Un employé de l'AEUM avait en fait reçu de nombreuses remarques hautement racistes. Une capture d'écran de ma publication a été prise et mise sur le groupe Facebook de l'AEUM. J'ai défendu ma position, mais d'autres conseiller-ère-s n'étaient pas d'accord. Une motion a été soumise au conseil législatif. La motion indique que personne utilisant un compte de l'AEUM ne peut employer des mots grossiers, même avec des

astérisques. Je m'y suis opposée. En effet, de nombreux articles ont été publiés expliquant combien les individus marginalisés ont été historiquement traités moins sérieusement et doivent se battre deux fois plus fort pour être entendus. Alors, je pense que c'est difficile pour des individus de penser que leurs institutions les prennent au sérieux quand une motion adoptée leur dit que leur expérience n'est pas assez sérieuse pour pouvoir être exprimée avec leurs propres mots.

LD : Pour terminer, as-tu d'autres projets ce semestre dont tu voudrais parler?

MW : D'une part, je vais travailler sur les ressources pédagogiques en libre-accès. D'autre part, beaucoup des produits d'hygiène menstruelle que nous avons sur le campus sont dans des paniers. D'ici la fin du semestre, nous essayons de replacer les paniers dans des distributeurs muraux afin que les personnes aient toujours accès à ce dont elles ont besoin partout sur le campus. ☺

*Propos recueillis par
ANTOINE MILETTE-GAGNON
Contributeur*

Moins de pouvoir aux exécutifs?

Le conseil législatif discute la réforme de la démocratie étudiante.

ANTOINE MILETTE-GAGNON
Contributeur

Le jeudi 16 janvier dernier se déroulait le premier conseil législatif (CL) de l'Association étudiante de l'Université McGill (AÉUM, SSMU en anglais) de l'année 2020. Il a été question de la décision du conseil d'administration de ne pas ratifier la motion concernant les voyages gratuits en Israël, de la réforme de la gouvernance à l'AÉUM ainsi que d'une participation à un rassemblement national étudiant.

La décision du CA

Le 2 décembre dernier, le CA de l'AÉUM a décidé de ne pas ratifier une motion de l'AÉUM votée le 28 novembre dernier demandant la démission des membres du CA participant à un voyage en Israël organisé par Hillel Montréal. Le président de l'AÉUM, Bryan Buraga, a expliqué que la décision du CA « n'a pas été prise à la légère », mais qu'elle était basée sur des risques « légaux et financiers » concernant le Protocole d'entente (*memorandum of agreement*) entre l'Université McGill et l'AÉUM. Selon Buraga, la motion aurait pu mettre l'AÉUM en faute par rapport au Protocole si



McGill établissait que « l'association contrevenait à sa constitution », et l'Université aurait pu retirer les fonds de l'association. Buraga a également expliqué que le CA a voté pour ne pas renvoyer la motion au conseil législatif puisque « cela aurait créé un débat inutile étant donné que le voyage allait déjà avoir eu lieu au moment du prochain conseil ».

Le sénateur André Lametti a alors demandé aux membres du CA quelle section de la motion était en violation de la constitution de l'AÉUM, ce à quoi Buraga a répondu que l'enjeu résidait plutôt dans la perception que McGill avait de la situation plu-

tôt qu'à savoir si la motion contrevenait effectivement à la constitution. Après un court débat, une motion pour soutenir la décision du CA a été approuvée par le conseil législatif.

Réforme de gouvernance

Le conseil législatif a également été le théâtre d'une discussion autour du second rapport du *Comprehensive Governance Review Committee* (CGRC) composé de recommandations pour la réforme des institutions démocratiques de l'AÉUM. Parmi les points importants du rapport se trouvait le retrait du droit de vote du conseil

exécutif (le président et les v.-p.) de l'AÉUM lors des conseils législatifs. La v.-p. aux Affaires universitaires, Madeline Wilson, a proposé un amendement pour exclure la section retirant le droit de vote aux membres du conseil exécutif. Après un débat concernant le rôle des exécutifs au conseil législatif et leur capacité à exercer leurs fonctions sans un droit de vote au conseil, l'amendement a été rejeté.

Un commentaire du v.-p. aux Affaires externes, Adam Gwiazda-Amsel, qui motivait son vote contre l'amendement de la v.-p. Wilson (retirant six membres votants du

conseil) par son appui à l'idée du « un vote par faculté », a déclenché une autre conversation, cette fois-ci autour de la représentation des facultés au conseil législatif. Le sénateur Lametti a proposé un amendement pour réduire le nombre maximal de conseillers par faculté de quatre à deux, en vue de trouver un équilibre entre l'idée du v.-p. Gwiazda-Amsel et de la coutume à l'AÉUM accordant une plus large représentation aux plus grandes facultés. L'amendement de Lametti a été rejeté. S'en est suivi un débat entre, d'un côté, les tenants d'une représentation proportionnelle de la population étudiante et, de l'autre, ceux désirant une représentation égale pour chacune des facultés au conseil. Un amendement proposant de réduire la représentation à un vote par faculté a également été rejeté.

Le rapport a finalement été approuvé. Les recommandations du rapport seront incluses dans une question destinée aux membres de l'AÉUM lors de la période de référendum.

Une motion soutenant la mobilisation contre la loi 21 a également été approuvée par le conseil législatif à l'unanimité. ☺

Une « affaire de conscience »

Un professeur démissionne parce que McGill refuse de désinvestir son fonds de dotation.

VIOLETTE DROUIN
Éditrice Culture

La semaine dernière, Gregory Mikkelson, professeur à l'École d'environnement et au Département de philosophie de l'Université McGill, annonçait qu'il avait quitté son poste à la suite de la décision de l'Université de ne pas désinvestir son fonds de dotation des énergies fossiles. Mikkelson indiquait dans une entrevue avec *CBC* qu'il s'agissait d'une « affaire de conscience » et qu'il jugeait que demeurer dans son poste serait immoral.

Des mesures insuffisantes

La démission du professeur Mikkelson s'est produite dans la foulée de la publication, en décembre dernier, du rapport du Comité de recommandations en matière de responsabilité sociale (CAMSR), un sous-comité du Conseil des gouverneurs, qui rejetait pour la troisième fois le désinvestissement. Le rapport, qui a été



approuvé le 5 décembre 2019 par le Conseil des gouverneurs, proposait une réduction de « l'intensité carbone » du portfolio de l'Université mais indiquait « [qu'un] désinvestissement absolu du secteur des énergies fossiles n'est pas recommandable ». Pour Mikkelson, ce n'est pas assez : « Le désinvestissement, ça fonctionne » disait-il lors d'un entretien avec la *CBC*, « ça crée une

pression politique pour que les gouvernements fassent la bonne chose. »

Une personne clé

Dans une publication sur son compte Instagram, le groupe Divest McGill, qui milite pour le désinvestissement des énergies fossiles, remerciait le professeur Mikkelson pour son travail au

sein du mouvement depuis plusieurs années, ajoutant que « la démission de Mikkelson est une perte pour McGill. Nous sommes outrés de voir qu'un professeur ait quitté son poste parce que McGill ne pouvait pas prendre une position morale de base contre l'industrie des carburants fossiles ». Mikkelson a en effet joué un rôle important dans le mouve-

ment pro-désinvestissement sur le campus. En 2018, il a présenté une motion de recommandation du désinvestissement au Sénat de McGill. C'est à la suite de l'adoption de cette motion que le Conseil des gouverneurs a mandaté CAMSR d'examiner la question du désinvestissement pour la troisième fois.

Un long combat

Ce rejet du désinvestissement par CAMSR marquait la troisième fois que le comité se prononçait ainsi. Il a rejeté cette action une première fois en mai 2012, et de nouveau en 2016, où leur rapport indiquait que « L'impact positif des compagnies d'énergies fossiles compense ou l'emporte sur leur impact nuisible en ce moment ». Dans un communiqué de presse publié le 5 décembre, Divest McGill insistait qu'« il est grand temps que McGill rejoigne ce mouvement [le désinvestissement] afin de dénoncer l'impact des compagnies d'énergies fossiles et de réclamer un avenir durable ». ☺

POINT DE VUE

Une écologie à repenser

Nos discours environnementaux se doivent d'être décolonisés.

JÉRÉMIE-CLÉMENT PALLUD
Éditeur *Société Opinion*

En 2014, Dre. Dorceta E. Taylor, professeure de sociologie environnementale à l'Université du Michigan, publiait une étude approfondie sur le manque de diversité dans les organisations environnementales (*The State of Diversity in Environmental Organizations*, Taylor, 2014, *ndlr*). De cette enquête, des résultats sans appel ont été tirés : sur un total de 295 institutions environnementales interrogées, la proportion d'employé·e·s blanc·he·s atteignait plus de 88%, un chiffre qui grimpe jusqu'à 95% pour des postes décisionnels.

À ma première découverte de ces chiffres, je n'ai pu m'empêcher de rapprocher la situation dévoilée par Taylor à ma propre expérience d'étudiant en durabilité à l'École d'environnement de McGill, depuis maintenant presque 2 ans. En 4 semestres sur les bancs de l'Université, j'ai eu l'occasion de suivre de nombreux cours de sciences de l'environnement et d'accumuler de multiples connaissances sur les fonctionnements de nos écosystèmes et sur la façon dont ceux-ci sont mis à mal par les *activités humaines*. Si ces enseignements

m'ont procuré des savoirs nécessaires pour aborder la crise climatique mondiale, un mal insidieux m'a semblé se dessiner au fur et à mesure de mon avancée académique. Effectivement, d'un cours d'introduction aux sciences de l'environnement à un cours pratique d'analyse de la durabilité, d'un amphithéâtre plein à craquer du pavillon Duff à une petite salle informatique du pavillon Burnside, mon sentiment de solitude n'a pu que se creuser face au manque flagrant de personnes racisées dans mes cours.

Lorsque l'on décide de contourner le problème, plusieurs arguments, peu stimulants, peuvent être facilement avancés pour expliquer ce phénomène. Après tout, ayant grandi entouré de personnes

mes cours n'est sûrement que le reflet à une moindre échelle d'un manque de diversité raciale au sein de la communauté mcgillaise. Toutefois, si ces éléments de réponse ne sont pas à balayer du revers de la main, ils n'en demeurent pas moins des stratégies de non-confrontation d'un problème plus large, déjà bien documenté, et qu'est venue quantifier l'étude de Dorceta E. Taylor : celui du manque de représentation des minorités raciales dans les milieux de réflexion sur l'environnement.

Des organismes peu divers

En parcourant le rapport de la professeure Taylor, il est intéressant de se pencher sur les réponses apportées par les organisations environnemen-

tales lorsque leur a été posée la question des raisons d'une telle sous-représentation des minorités raciales dans leurs bassins d'employé·e·s. L'une des explications avancées par les institutions fut celle du manque de postulant·e·s issu·e·s de ces minorités. Cette réponse pourrait de prime abord sembler anodine et recevable... Ne constitue-t-elle pas plutôt une façon sournoise d'éviter une remise en question du rôle actif des mouvements environnementalistes dans la fabrication de ce qui est aujourd'hui perçu comme un désintérêt pur et simple des communautés racisées pour la préservation des écosystèmes, tout en entretenant le cliché raciste selon lequel « les personnes de couleur ne se préoccupent pas de l'environnement »?

Rappelons-le, l'environnementalisme occidental s'est en partie construit sur les fondations racistes et coloniales établies par ses grands penseurs.

caractérisait par de nombreuses contemplations romantiques des paysages naturels étasuniens, qui par la même occasion effaçaient complètement les différentes façons qu'avaient les populations autochtones d'habiter ces écosystèmes. Thoreau et Muir furent ainsi tous deux à l'origine de descriptions odieuses des populations autochtones de l'actuel territoire américain, descriptions qu'ils instrumentalisèrent par la suite pour nier la légitimité de cette présence autochtone. L'on peut aussi penser à Madison Grant, autre personnage phare de l'environnementalisme, qui a quant à lui voué sa vie à ses deux grandes passions : la conservation et l'eugénisme racialisé. Espérons-le, les mouvements environnementaux modernes ne partagent pas les idéaux discriminatoires de ces hommes. Néanmoins, en ne confrontant pas cet historique raciste, les organisations environnementales occidentales ne demeurent pas moins les héritières d'un mouvement encore plus blanc qu'il n'est vert, profondément colonial, et qui n'a jamais accordé de places aux discours environnementaux des communautés racisées.

Ainsi, il est paresseux et erroné de penser que ces minorités ne se soucient tout simplement pas de la

« En ne confrontant pas cet historique raciste, les organisations environnementales occidentales ne demeurent pas moins les héritières d'un mouvement encore plus blanc qu'il n'est vert »

noires, peut-être ne suis-je tout simplement pas habitué à l'expérience d'isolation caractéristique des vécus de nombreuses autres personnes racisées évoluant en milieu blanc. Ou bien, l'absence de personnes non-blanches dans

tales lorsque leur a été posée la question des raisons d'une telle sous-représentation des minorités raciales dans leurs bassins d'employé·e·s. L'une des explications avancées par les institutions fut celle du

Effectivement, on retrouve parmi les figures de proues du mouvement, les naturalistes Henry David Thoreau et John Muir qui ont été à l'origine de la première vague d'environnementalisme occidental. Celle-ci se

protection des écosystèmes. Bien au contraire, comme l'explique Nikki Silvestri, directrice exécutive de Green For All (organisation mêlant activismes environnementaux et anti-pauvreté) : « *Les personnes racisées se soucient profondément de l'environnement et des impacts du changement climatique. Nous comprenons l'urgence de ces menaces parce que nous faisons tous les jours l'expérience de leurs effets.* »

En réponse à la stratégie de fuite adoptée par les institutions interrogées par Taylor, celle-ci précise avec justesse dans son rapport que « *la culture dominante des organisations environnementales est aliénante pour les personnes issues de minorités ethniques* ». La docteure en sociologie environnementale remet ensuite les pendules à l'heure et enjoint les institutions environnementales à faire face à leurs responsabilités : « *Un nombre significatif de personnes talentueuses issues de minorités ethniques sont volontaires et capables de travailler dans des organismes environnementaux, mais des pratiques de recrutement discriminatoires les empêchent de décrocher des emplois dans de tels organismes.* » Effectivement, le rapport démontre que les stratégies de recrutement mises en œuvre par de tels organismes ne permettent bien souvent de cibler que des personnes blanches de classe moyenne.

Vers une autre écologie

Si Taylor s'attache surtout à la question du manque de diversité raciale dans les organismes environnementaux, Malcom Ferdinand, docteur en science politique et chercheur au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), permet d'élargir ce propos aux milieux non-professionnels et éclaire, de façon plus générale, le manque de diversité raciale observée dans les milieux de production de discours environnementaux. Dans sa plus

« La culture dominante des organisations environnementales est aliénante pour les personnes issues de minorités ethniques »

récente publication *Une écologie décoloniale*, Ferdinand présente son concept de double fracture coloniale et environnementale de la modernité. Celle-ci « sépare l'histoire coloniale et l'histoire environnementale du monde [et] se révèle par

l'absence criante de personnes racisées dans les arènes de production de discours environnementaux, comme dans les outils théoriques utilisés pour penser la crise écologique ». Comme l'explique l'auteur, il existe une invisibilisation de

Une responsabilité académique

Mon expérience à l'école d'environnement de McGill me permet de témoigner de cette invisibilisation qui reste très présente en milieu académique. Dans mes cours, les dégradations des

cidentales qui se sont bâties sur ces colonisations. L'incapacité de mes cours à aborder sérieusement ces questions est parfaitement illustrée par le survol hypocrite quelques fois effectué de certaines considérations socio-politiques, toujours de façon très

Enfin, l'écologie décoloniale proposée par Ferdinand est une porte de secours face à cette double fracture. L'intégration à nos luttes environnementales de prismes décoloniaux et anti-racistes est nécessaire si nous voulons donner naissance à des réflexions écologiques faites par

« Une écologie décoloniale ferait une plus grande place à la participation des communautés racisées dans la fabrication de discours environnementaux »

tous·tes et pour tous·tes, à-même de véritablement inverser la tendance mortifère qui caractérise nos interactions avec l'environnement. Une telle écologie, en prenant en compte les inégalités socio-politiques établies par les colonisations, ferait alors une plus grande place à la participation des communautés racisées et postcoloniales dans la fabrication de discours environnementaux. Repenser de la sorte nos discours écologiques permettra également de faire entendre les voix de ceux·celles qui promeuvent déjà des environmentalismes décoloniaux mais s'égoïsent face à une sphère publique terrifiée à l'idée de confronter ses inégalités historiques.

La perspective offerte par ce nouveau type d'écologie me pousse à conserver l'espoir que, dans quelques années, l'École d'environnement de McGill puisse offrir une place plus importante à ces discours et accueillir, par la même occasion, davantage d'étudiant·e·s non-blanc·he·s. En effet, puisque les réflexions écologiques sont en très grande partie façonnées par le milieu universitaire, il est crucial de rappeler la responsabilité de ce dernier dans l'initiation d'un tel changement de paradigme. Malheureusement, cette transformation de discours semble être systématiquement ignorée et tuée dans l'œuf par les institutions académiques, en atteste par exemple la décision de McGill de ne pas désinvestir des énergies fossiles, malgré les cris d'alertes lancés par des groupes étudiants tels que Divest McGill sur les implications socio-politiques — et notamment coloniales — de tels investissements. Il est encore plus inquiétant de constater l'impact annihilant que peut avoir une décision de la sorte sur les voix les plus à-même de remodeler de l'intérieur l'environnementalisme académique occidental, comme le prouve la démission médiatisée de Gregory Mikkelsen, professeur de philosophie environnementale. ☹



GRÉGOIRE COLLET

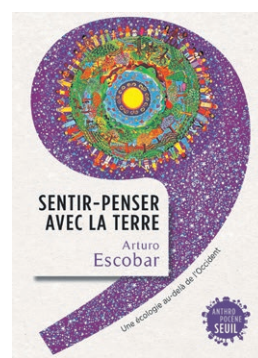
Pour aller plus loin...



Une écologie décoloniale - Penser l'écologie depuis le monde caribéen, de Malcom Ferdinand (2019), Éditions du Seuil.



Podcast AFROTOPIQUES : *Penser une écologie décoloniale, une écologie-du-monde* (2019)



Sentir-Penser avec la Terre, de Arturo Escobar (2018), Éditions du Seuil.

l'histoire coloniale sur laquelle s'est construite les sociétés occidentales, et de laquelle « découle [...] un "Anthropocène Blanc" dont la géologie efface les histoires des non-Blancs, un imaginaire occidental de la "crise écologique" qui efface le fait colonial ».

écosystèmes ont toujours été présentées comme la conséquence des excès de « l'humanité », sans jamais remettre en question les inégalités de pouvoir établies par les colonisations au sein-même de cette humanité, et sans jamais reconnaître la responsabilité prépondérante des sociétés oc-

succincte et sans jamais aborder le sujet à bras-le-corps. Ces questions semblent toujours constituer les boulets de la réflexion écologique, des « trucs un peu importants à ne pas oublier » présentés superficiellement — lorsqu'ils sont présentés — dans les cinq dernières minutes du cours.

Suis-je orientaliste?

Aux confluences des identités : le danger d'un consensus arbitraire.

HAMZA BENSOUDA
Contributeur

Il ne faut pas ignorer la capacité qu'ont les mots à soumettre des groupes entiers à la généralisation, à la réduction et à des simplifications souvent futiles et inadéquates. Il suffit parfois d'observer les interventions, les avis et les opinions de certain·e·s étudiant·e·s en cours lorsqu'ils·elles parlent du « Moyen-Orient » et des « Arabes » pour s'en rendre compte. (Je m'affranchirai ici des guillemets que requiert l'emploi de ces deux concepts et abus de langage, sans pourtant m'arrêter de les remettre en question.)

La plupart des disciplines des sciences humaines, politiques et sociales sont sujettes à la critique lorsque celles-ci viennent poser indifféremment l'idée d'universalité de leurs enseignements sur l'entièreté du globe. Ainsi, il semble crucial de se questionner sur la positionnalité de ceux·celles à l'origine de principes ou paradigmes « nouveaux », notamment en spécifiant l'agent·e qui porte le regard - quel pays, quel·le auteur·rice, quelle sphère, quel domaine. À cette seule condition pourrions-nous prétendre à plus d'objectivité.

« Le Moyen-Orient est un concept et n'existe que par le visage qu'on lui donne »

Définir le Moyen-Orient

Certainement, une des régions au centre de l'actualité et qui souffre de grands parangons vides, d'amplifications absurdes et d'essentialisations rapides et veules est bien le Moyen-Orient. Promenez-vous dans les couloirs de McGill et tentez de poser la question « qu'est-ce que le Moyen-Orient? ». En ce faisant, vous remarquerez que l'on vous citera probablement les pays du Golf, Le Liban, la Syrie, Israël, la Palestine, la Turquie et l'Égypte. Là, vous verrez les premiers chemins qui divergent quand certain·e·s ajouteront le Maroc, la Tunisie, la Libye, l'Algérie alors que d'autres parleront de Djibouti ou remettront en question la place de la Turquie. Le Moyen-Orient est un concept et, comme tous les autres, il n'existe que par le visage qu'on lui donne.

La réponse est là. Le Moyen-Orient est une expression forgée de toutes pièces qui n'est pas consensuelle : Proche ou Moyen-Orient, Afrique

du Nord incluse ou non? Et cette absence de consensus sur la question pose autant problème aux étudiant·e·s et aux chercheur·se·s qu'aux États et aux institutions. Il n'y a qu'à observer la diversité des départements ou facultés actuels centrés sur cette zone et leur dénomination : Centre des études du Moyen-Orient à Harvard, la Faculté des arts (Départements de science politique, Institut des

défini comme tel parce qu'il pose problème à l'Occident.

Le Moyen-Orient est au final une conception créée par une impression d'inconnu et de contradiction avec le monde occidental. « L'orientalisme », dans les mots de l'universitaire américain-palestinien Edward Saïd est flagrant. Par ce mot, celui-ci définit, tout d'abord, un

par un professeur de McGill, et aussi pensé par culturalisme (la culture comme source des problèmes sociaux).

Dépasser l'orientalisme

À McGill, ce sont des phrases, des idées, des mots parfois prononcés qui le laisse se profiler et ronger les sensibilités et les nerfs de certain·e·s. On entend parfois

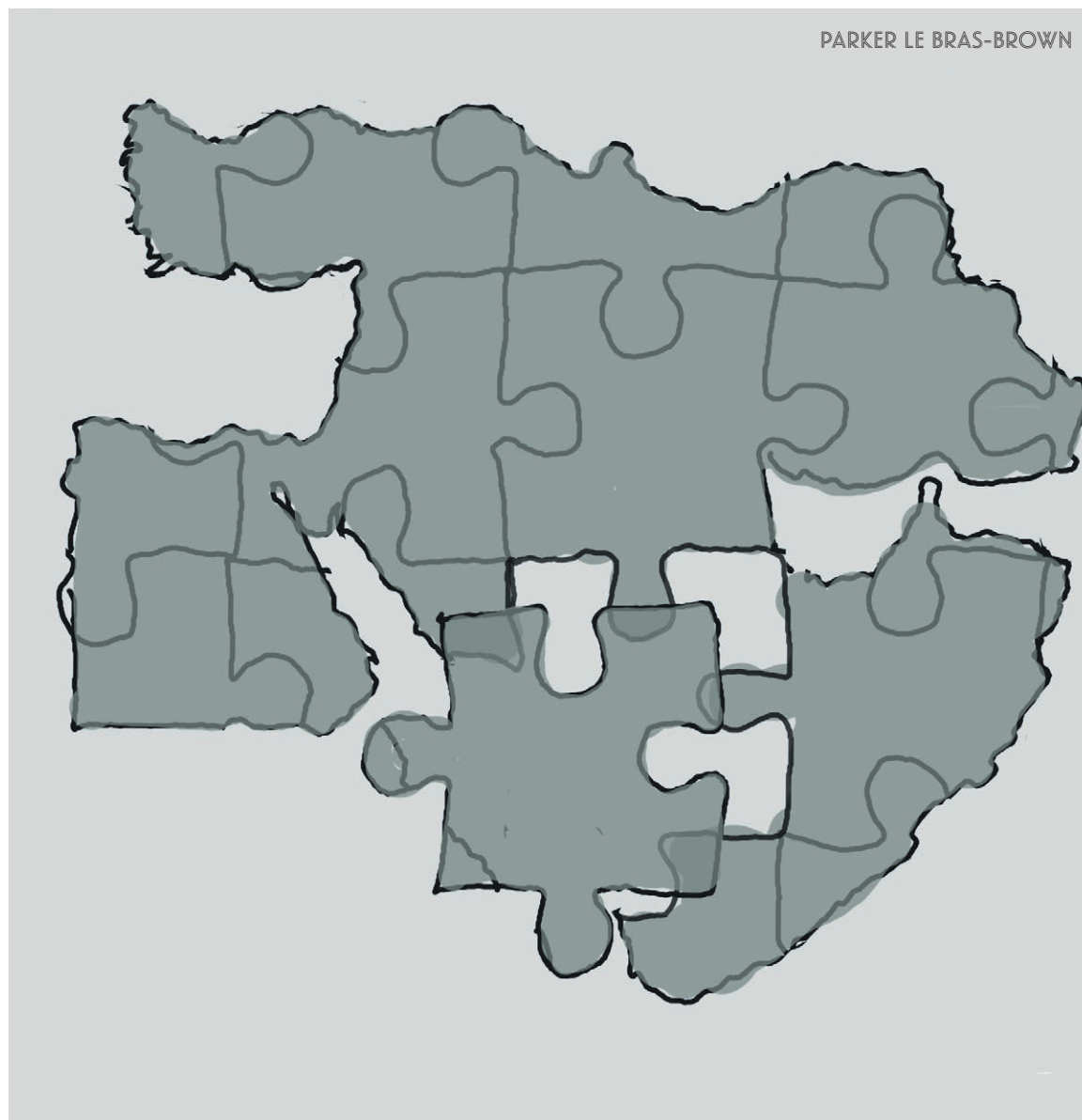
être identiques. Je m'attarderai aussi ici à rappeler que les déclarations et les prises de paroles lorsque l'on parle de Moyen-Orient en classe commençant par « I feel like » (« je sens que ») sont caduques quand on parle de faits, de littérature scientifique et de sociétés particulières surtout si elles présentent une opinion lointaine, biaisée et ignorante de la réalité. Et disons-le plus franchement comme

« Non Brian, ce n'est pas parce que tu as fait un échange au Liban que tu es un expert du Moyen-Orient »

la vague twitter #orientalisme le rappelle, sur un ton plus comique, « Non Brian, ce n'est pas parce que tu as fait un échange au Liban que tu es un expert du Moyen-Orient ». La subjectivité est rarement source de connaissances et, plus encore, quand il s'agit de questions autour de la zone.

Alors que faire ? Êtes-vous orientaliste ? La réponse est simple : nous le sommes souvent sans nous en rendre compte. Pour la petite histoire, le sociologue Goffman parle de stigmaté inversé, car, en effet, certains stigmatisés, dans notre cas les habitant·e·s de cette zone, vont parfois mettre en valeur leurs stigmates comme des caractéristiques positives. De plus, les pays se définissant comme arabes traitent aussi les autres avec des préjugés, car, hélas, ce vice n'est pas étranger à la zone. Pour autant, et cela fait exemple d'évitement d'une pensée orientaliste, l'existence de faits orientalistes dans cet Orient, ne peut pas justifier l'orientalisme occidental. En d'autres mots, l'argument « ils le font aussi » n'est pas recevable pour justifier un discours essentialisant. Au final, la question est celle de l'intentionnalité : se découvrir orientaliste permet de l'éviter dans la vie quotidienne et dans les cadres universitaires. Pouvoir se questionner au fil des rencontres, des critiques et des expériences de la vie, c'est se délivrer des fausses bonnes généralisations.

En somme, ne pas être orientaliste revient, en quelque sorte, à comprendre, une fois de plus, la singularité et la ressemblance. Il faut être autant attentif aux spécificités culturelles, sociales, politiques et bien d'autres qu'à leur possible adhésion à un schéma plus global et transfrontalier. ☉



« Le Moyent-Orient est défini comme tel parce qu'il pose problème à l'Occident »

études islamiques...) à McGill, Centre arabe et du Moyen-Orient à l'Université de Beyrouth, Centre des études du Proche et du Moyen-Orient à l'Université de Marburg ou encore le Centre des études modernes orientales de l'Université Humboldt de Berlin... La liste s'allonge, de même que les questions : définir par la langue ? Les ethnies ? Les ressemblances ? L'histoire ? Les cultures ?

L'orientalisme : la face cachée

Le « Grand Moyen-Orient » de Bush indistinct fait son apparition après le 9 septembre 2001 mélangeant tout et définissant une aire comprenant des pays et appliquant la terminologie « Arabe », ignorant les ethnies réelles (Amazighs par exemple). Il faut se rendre à l'évidence : le Moyen-Orient est

mouvement de pensée posant une différence entre l'Orient et l'Occident et créant un « autre ». Il y a également une idée de domination, d'autorité, de réaménagement des aires et des contenus de cet Orient. Enfin, il est aussi un ensemble d'institutions qui produisent ce savoir sur l'Orient souvent biaisé. Foucault pensait que le savoir est un pouvoir, Edward Saïd montre que créer ce savoir autour de cette région, c'est pouvoir dominer celle-ci. Alors, c'est le mal final, sublime et immuable. L'Orient est généralisé (« tous les...sont... »), réduit (« des Arabes au Moyen-Orient »), essentialisé (« Le Moyen-Orient c'est l'Islam », phrase prononcée

« vous vous connaissez? » quand une personne reconnaît un dialecte arabe, persan, turc sans pourtant connaître la personne. Il y a aussi ces interruptions faites en cours comme : « ils sont ethniquement semblables donc ils interagissent entre eux », « dans leur culture, il faut... », « c'est à peu de choses près la même chose » ce qui est assez ironique quand on y pense. Peut-être faudrait-il alors rappeler que deux personnes qui parlent une langue moyenne-orientale ne se connaissent pas forcément, que la culture est malléable, personnelle et jamais le facteur unique d'un acte, et qu'« à peu de choses près », c'est déjà beaucoup de choses pour

« La culture de la souffrance, de la grande souffrance, ne savez-vous pas que c'est là l'unique cause des dépassements de l'homme? Cette tension de l'âme dans le malheur qui l'aguerrit, son frisson au moment du grand naufrage, son ingéniosité et sa vaillance à supporter le malheur, à l'endurer, à l'interpréter, à l'exploiter jusqu'au bout, tout ce qui lui a jamais été donné de profondeur, de secret, de dissimulation, d'esprit, de ruse, de grandeur, n'a-t-il pas été acquis par la souffrance, à travers la culture de la grande souffrance? »

F. NIETZSCHE

Survivre à la puterie

Arcan, Nietzsche et la fatalité d'un **masque** imposé.

MÉLINA NANTEL
Contributrice

Nelly Arcan n'a rien d'une philosophe. Certes, elle se réfléchit elle-même, mais très peu. Elle n'éclaire autre chose que son propre reflet, reflet qui la fouette et qui l'asphyxie par la lucidité et la clairvoyance avec laquelle elle sait regarder sa laideur. Désirable et conforme, de son vrai nom Isabelle Fortier se prostitue d'abord pour payer ses études en littérature, puis pour assouvir, peut-être, son besoin d'impossible. Entre névroses et honte, elle livre quatre romans phares empreints d'un nihilisme fataliste qui aura raison d'elle. Pris dans un totalitarisme de l'image, obsédés par la jeunesse et la tyrannie des apparences, les récits arcaniens entrent en tension avec la philosophie nietzschéenne, mais refusent immanquablement d'embrasser le tragique de l'existence, par volonté du néant.

Tyrannique beauté

Cris et crises composent l'œuvre d'Arcan. Comme un scalpel, son langage est précis et cru, empreint de cette finalité qu'on lui connaît : « Se suicider, c'est refuser de se cannibaliser davantage. » Mais qu'est-ce que l'anthropophagie d'Arcan, sinon cette prostitution de ses seins, de ses fesses, de ses idées, pour servir peut-être un idéal qu'elle ne peut habiter? Pour Nelly, là est la douleur : vivre entourée de ces femmes trop belles, de

« Nelly se prête sa vie durant au jeu des apparences, et c'est cette envie d'être belle qui la tuera, l'impossibilité de l'être suffisamment »

ces corps trop désirables, de ces chairs trop frêles. Exigences démesurées, soit, celles octroyées par une féminité imposée ; Nelly se prête sa vie durant au jeu des apparences, et c'est cette envie



AUDREY BOURDON

« Les récits arcaniens entrent en tension avec la philosophie nietzschéenne, mais refusent immanquablement d'embrasser le tragique de l'existence, par volonté du néant »

d'être belle qui la tuera, l'impossibilité de l'être suffisamment.

Entre simulation et représentation

Passons la misogynie contextuelle, se distingue chez Nietzsche le féminin de la femme. Marquées par les forces apolliniennes et dionysiaques, les relations femme/homme sont empreintes de tension, nous dit le philosophe.

Devant beauté et coquetterie, l'homme devient vulnérable et de cette fragilité s'exprime la véritable puissance de la femme. Nelly admet cette opposition : performer coquetterie et pudeur, voilà le propre d'être femme. Et de cette performance découle un pouvoir, pouvoir relatif car délimité par et pour les hommes. La jeunesse, entre autres choses, entraîne la supériorité d'une femme sur une autre. Mais ce pouvoir ne peut être, comme la jeunesse, que passager. Assujettissement et aliéné-

s'imbriquent alors, puisque l'insidieuse contrainte esthétique, comme nous le dit Virginia Woolf, est empreinte de modes oppressives et devient un véritable moyen de contrôle social.

Chez Nietzsche, la vacuité de l'image nous libère d'un mensonge et entraîne un paraître auto-défini. Pour Arcan, c'est entre pouvoir et contrainte que l'image est une valeur en soi. L'autrice s'y conforme, consciente de se soumettre à sa fonction d'image. Mais là est sa névrose : Nelly demande qu'on sache surpasser cette image (celle de la prostituée) qui fait ombre à son propos. Elle souffre de ce dédoublement, mais ne cesse de s'en abreuver.

Volonté de puissance

Pulsion autodestructrice, donc, cette soumission aux codes. Mais cette volonté de néant est présente dans la vie humaine. Là figurent la pulsion

de mort dont nous parle Freud, et la volonté de puissance telle qu'entendue par Nietzsche.

Sa jeunesse, Nelly l'a consommée plutôt que d'en jouir. En filigrane figure dans ses œuvres l'image omniprésente de sa mère, cette larve qu'il ne faut pas être. Cette femme que l'on deviendra et qu'il faut fuir à tout prix. Nelly préfère être la fillette, l'éternellement jeune, mais l'éternité, contre toute attente, ne peut durer. Parmi ces femmes dédoublées, scindées, l'autrice accepte la duplicité : elle n'est plus putain, mais restera à jamais prostituée, préférant porter le masque qui l'emprisonne plutôt que de ne pas se conformer.

Refuser de devenir larve, c'est adhérer à un nihilisme fataliste. Il faut mourir pour éviter l'inévitable, puisque « tout espoir est vain ». Mais la vie, tout aussi dépourvue de sens soit-elle, doit être vécue dans le grand rire, nous

dit Nietzsche. Un nihilisme créateur et actif serait de continuer à vieillir heureux, en affrontant l'inévitable. Le masque, ici, est au service de la volonté de puissance, puisqu'il ajoute une valeur positive : la coquetterie distancie le vieillissement, rehausse la beauté. Mais le masque de Nelly est envahissant : il devient réalité, prend visage. L'image est totalitaire.

Nelly s'est, peut-être, tuée avec ses idées. Son obsession de la jeunesse l'a empêchée de se voir vieillir. Sa vision fataliste du monde l'a empêchée de devenir larve. Si Nelly et Nietzsche comprennent tous deux le tragique de l'existence, Nelly n'a su cultiver la joie dans le tragique. Rejeter l'obsession de l'image, porter le masque fièrement : voilà peut-être un possible créateur. ☹

« Mais la vie, tout aussi dépourvue de sens soit-elle, doit être vécue dans le grand rire, nous dit Nietzsche »

Penser les ressources urbaines

A.L.M.A. questionne l'utilisation de l'environnement par la ville.

NIELS ULRICH
Éditeur Culture

Si l'on se rend au 5455 avenue de Gaspé en ces journées enneigées, il est possible de visiter A.L.M.A. à l'espace Occurrence. L'exposition du travail de Jean-Maxime Dufresne (diplômé de McGill et de l'UQAM) décline, au travers d'images, différentes thématiques illustrées par l'acronyme A.L.M.A. : Acqua, Luce, Materia, Aria. Les images explorent l'utilisation des ressources liées à l'eau, la lumière, la matière et l'air par la ville de Rome.

Le lien entre la nature et la ville et leurs interactions sont illustrés par le travail de l'artiste, inspiré par un récent voyage dans la capitale italienne. Plus précisément, comme le spécifie Jean-Maxime Dufresne, sont mis en avant les excès et les défaillances liés à l'utilisation de l'environnement par les sphères de pouvoir de la ville.

Acqua

L'eau, les aqueducs et les bains sont des images liées à la tradition romaine. Il en est de même pour les fontaines, avec par exemple la fameuse fontaine de Trevi. Pourtant, l'eau reste une richesse fragile. Si elle vient à manquer, elle peut mettre la population à risque. C'est pour cela que l'image de la fontaine peut paraître absurde. Pourquoi utiliser de l'eau ainsi lorsqu'elle devient une ressource vitale? L'eau permet aussi d'entretenir, de préserver les symboles de la ville, comme le montre la photo d'un homme nettoyant une statue à l'aide d'un jet.

Luce

La lumière est également une idée prédominante lorsque l'on pense à une ville telle que Rome. Si une lumière dorée s'impose à l'esprit, ce n'est pourtant pas celle qui baigne toutes les photos : les lumières artificielles sont l'attribut

JEAN-MAXIME DUFRESNE



de la ville. Elles éclairent les rues, les bâtiments, les monuments. Là encore il est possible de s'interroger : les effets de cette lumière artificielle sont-ils nécessairement positifs?

Materia

L'un des matériaux principaux que l'on associe à Rome est le marbre. Il compose les statues, les bâtiments. Ce matériau, utilisé par des artistes et architectes forme la ville, mais aussi d'autres environnements, tels que les carrières de la région Carrare, dédiées à la production de marbre. La blancheur et la texture du marbre sont des idées récurrentes dans la pratique de l'artiste.

Aria

La qualité de l'air et l'impact de la pollution sont des préoccupations majeures des villes et Rome n'y échappe pas. Comme le précise Jean-Maxime Dufresne, la question de l'air a toujours été une préocupa-

tion centrale pour les habitant·e·s de la capitale italienne. Les habitant·e·s de la Rome antique qualifiaient les fumées produites par la ville de *gravioris caeli* (ciel lourd) ou de *infamis aer* (air infâme).

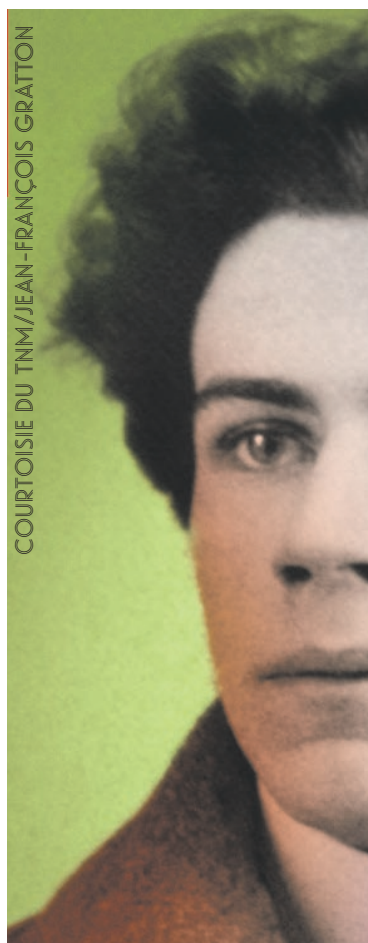
Interconnexions

Ces quatre éléments sont donc centraux au travail de l'artiste et les images mettent en lumière la manière dont la ville les fait interagir. L'eau nettoie le marbre, exposé à la lumière et sali par l'air. A.L.M.A. raconte le passé et le présent, explique comment les héritages impactent les politiques actuelles. Les images de Jean-Maxime Dufresne juxtaposent les aspects symboliques et historiques de la ville avec des objets et des actes du quotidien moderne. Elles mettent en évidence l'absurdité de certaines situations et contestent la nécessité et l'adéquation de l'utilisation actuelle des ressources. ☉

THÉÂTRE

Splendeurs et misères du poète

Nelligan redonne vie au poète sur la scène du Théâtre du Nouveau Monde.



COURTOISIE DU TNM/JEAN-FRANÇOIS GRATTON

LÉA BÉGIS
Contributrice

En cette saison de neige et de froid, comment ne pas penser aux premiers vers du célèbre poème de Nelligan : « Ah! comme la neige a neigé! / Ma vitre est un jardin de givre » (tirés de « Soir d'hiver », *Œuvres poétiques complètes I : Poésies complètes 1896-1941*). C'est en 1988 qu'André Gagnon, passionné de l'enfant terrible de la poésie québécoise, a l'idée de mettre en musique son écriture lyrique aux images à la fois sombres et lumineuses dans un opéra. Il propose alors à Michel Tremblay d'écrire le livret. Premier opéra québécois sur un personnage québécois, l'œuvre est créée en 1990 en version orchestrale au Grand Théâtre de Québec dans une mise en scène d'André Brassard. En 2010 et 2012, l'opéra est monté par Normand Chouinard avec un nouvel arrangement pour deux pianos et un violoncelle d'Anthony Rosankovic. Trente ans après sa création, le metteur en scène revisite cet opéra de chambre en gardant le même arrangement. L'œuvre raconte le destin

tragique du poète, de la jeunesse des premiers poèmes à la vieillesse de l'internement. Le vieux Nelligan, seul avec ses fantômes dans sa chambre de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, institut psychiatrique, se remémore son passé sous la forme de scènes où interagissent les gens de son entourage.

Un jeu rempli d'émotion

Si la distribution réunit des comédien·ne·s et des chanteur·euse·s en formation et donc des voix de niveaux inégaux, tous·tes parviennent à incarner leurs rôles et à transmettre des émotions fortes et authentiques avec brio. L'interprète de Nelligan jeune, Dominique Côté, représente avec justesse l'exaltation et la détresse cohabitant chez le poète. Kathleen Fortin, qui incarne la mère de Nelligan, réussit à communiquer parfaitement le désespoir d'une mère ne reconnaissant plus son enfant qui lui échappe, qui se sent simultanément impuissante et remplie d'une volonté de le protéger. Son jeu tend toutefois vers l'exagération à quelques reprises. La voix de Marc Hervieux, qui joue à la

fois les rôles de Nelligan vieux, de la conscience du jeune poète et d'un chœur, manque de force. On peut cependant attribuer cette faiblesse à son interprétation de l'épuisement moral et physique du poète causé par la maladie mentale, les traitements et l'alcool.

La mort du poète maudit

Si les costumes du poète et de sa famille, fidèles à la mode de l'époque de Nelligan, sont d'abord dans des tons clairs, ils deviennent rapidement noirs pour illustrer le basculement de la pureté à l'obscurité de l'esprit du poète maudit et la mort de l'enfant et du poète par la maladie. Bien que ce soit la vie de Nelligan qui soit racontée dans l'opéra éponyme, c'est le destin de plusieurs artistes souffrant de maladie mentale venu·e·s avant et après lui qui est relaté, souvent victimes de l'incompréhension et du mépris de leur famille et de la société, mais qui se battent pour leur art. ☉

Nelligan sera joué au
Théâtre du Nouveau Monde
jusqu'au 16 février 2020.



Hirondelles de liberté

Les Hirondelles de Kaboul est sorti en salle la semaine dernière au Québec.

JEANNE LEBLAY
Contributrice

Kaboul, 1998. Une dizaine d'années après la fin de la guerre opposant le régime communiste afghan aux Moudjahidines (1979-1989), le pays reste déchiré par des luttes armées en son sein, tandis que les Talibans contrôlent la capitale. Le mouvement fondamentaliste impose un régime de vie très strict à ses habitants, gouverné par la charia (la loi islamique). Dans cette ville en ruines, il n'est plus possible d'aller au théâtre ou au cinéma, les femmes sont obligées de porter le vêtement traditionnel (le tchadri) et ne peuvent plus sortir sans l'accompagnement de leur mari. Malgré la misère quotidienne, Mohsen et Zunaira veulent croire en l'amour et en leur futur. Mais un accident fera basculer leur vie, entraînant la jeune femme en prison. Elle y rencontre Atiq, son geôlier chargé de l'accom-

pagner jusqu'à sa mise à mort. Mais l'innocence et la jeunesse de Zunaira bouleversent le vieil homme, qui tentera alors de l'aider à s'envoler...

Poésie aérienne

Bien que le thème du roman de Yasmina Khadra soit très sombre, son adaptation en film d'animation par Zabou Breitman (scénario) et Elea Gobbé-Mévellec (conception graphique) est synonyme de poésie. Le paysage joue des métaphores pour représenter la liberté, comme les femmes en tchadri transformées en hirondelles et prenant leur envol. Les dessins sont réalisés en animation traditionnelle, avec un décor fixe et des calques apportant le mouvement, ce qui a pour effet d'épurer le rendu. Semblables à l'aquarelle, les couleurs sont délicatement plus douces que le sang qu'elles omettent. De même, la lumière est tantôt exposée, surexposée, joue avec la poussière, reflète

l'engourdissement de la ville et illumine la nuit de milliers de touches d'espoir. Enfin, la composition musicale originale d'Alexis Rault réussit son immersion dans la ville, accompagne les quelques instants de sensualité, tout en reflétant la pesanteur de ce silence obligé.

Fragilités et espoirs

Chaque personnage présenté laisse entrevoir ses failles. Mohsen, le professeur d'histoire amoureux de sa liberté, qui perd sa foi après avoir participé machinalement à la lapidation d'une femme. Zunaira, l'artiste frustrée dans sa création, défie les lois et les interdits, mais, par sa colère, se rapproche de la folie. Atiq, le geôlier qui refuse d'être bourreau, est tiraillé entre les souvenirs de la guerre et les exigences des Talibans. Touchants, ces personnages sont aussi réalistes par leur douce amertume de vivre et leurs espoirs de fuite. Cette

fuite semble impossible, repoussée, désirée tout autant que rejetée : s'envoler librement ailleurs n'est-il pas synonyme d'abandon de ses terres natales et d'échec face à ces dirigeants qui gouvernent par la terreur?

L'Orient vu par l'Occident?

Si ce film d'animation est un plaisir visuel et auditif, l'entrée en jeu semble peut-être abrupte, puisqu'en seulement quelques minutes un portrait désolant de l'Islam est dressé, sans réelle nuance — des interdictions injustifiées, des croyants irraisonnés, et de la violence divinisée. Ce film occidental (produit en France, en Suisse et au Luxembourg) repose sur cette antinomie culturelle avec « l'Orient », puisque les personnages s'opposant au régime obscurantiste des Talibans nous présentent des idéaux tout droit issus des Lumières. Par exemple,

Zunaira milite pour ses droits en tant que femme, refuse de porter le vêtement traditionnel et rêve de pouvoir embrasser librement son mari dans la rue. Ce personnage déconstruit donc les normes sociales imposées au sexe féminin et repense les rapports de genre en Afghanistan. Ce témoignage semble trop rapide, donnant l'impression qu'il travestit la culture afghane en y plaquant des idéaux occidentaux, et manque à nouveau de nuance : est-ce la vision du monde de Zunaira par Zunaira, ou bien est-ce la vision du monde que l'Occident d'aujourd'hui souhaite donner aux Afghans contestataires d'hier? Sans compter que le scénario est centré en grande partie sur le dévoilement de la sensuelle Zunaira, alimentant des fantasmes déjà connus — et critiqués. Une hirondelle ne fait donc pas le printemps, mais ces faiblesses scénaristiques ne gâchent en rien la finesse esthétique de l'œuvre présentée. ☉

MAISON 4: 3

CONFÉRENCE

Éduquer pour délivrer

Retour sur la conférence par Zabi Enâyat-Zâda à la première de *Les Hirondelles de Kaboul*.

VINCENT MORREALE
Contributeur

Les questions de l'immigration et de l'intégration n'avaient, jusqu'à présent, jamais fait couler autant d'encre. Alors que l'accent est mis sur les notions de multiculturalisme et d'intégration culturelle, il devient malheureusement trop facile de se perdre dans l'océan d'informations (et de désinformations) qui nous parvient. C'est à travers des conférencier-ères telles que Zabi Enâyat-Zâda, auteur du livre autobiographique *Afghan et musulman, le Québec m'a conquis* (éditions Trois-Pistoles, 2015) que nous pouvons commencer à cerner une réalité qui peut nous sembler surréaliste, voir impossible. Né à Kaboul, en Afghanistan, Zabi Enâyat-Zâda a quitté son pays natal pour le Canada pendant la guerre entre les Russes et les

Moudjahidines, durant les années 1980. Il avait dix-sept ans lors de son arrivée au Québec. Son récit est celui d'une lente intégration qui éclaire le-la lecteur-riche sur ce que vivent les immigrant-te-s ; leur déracinement, leur isolement, leur vertige devant l'existence qu'il-elle-s ont quittée et celle qui s'offre à eux-elles.

Une réalité portée à l'écran

Ce récit, nous pouvions l'entendre suite au visionnement du film *Les Hirondelles de Kaboul*, réalisé par Zabou Breitman et Elea Gobbé-Mévellec et présenté le 17 janvier 2020 au cinéma Beaubien. M. Enâyat-Zâda a pris la parole à suite du visionnement du film, devant une salle pleine où plusieurs générations de spectateur-riche-s étaient au rendez-vous. Le film nous plonge dans la ville de Kaboul sous le régime des Talibans. Par le tru-

chement de différents personnages, comme Atiq, un ancien combattant moudjahidine présent lors de l'occupation soviétique et maintenant gardien de prison pour femmes, ainsi que Zunaira, qui s'oppose au régime qui lui est imposé en manifestant pacifiquement (et en secret) en peignant des fresques sur les murs de sa demeure en attendant d'aller vivre à l'étranger avec son mari.

Alors que le film aborde les différents enjeux socioculturels de la société afghane actuelle, il pourrait manquer à certain-e-s spectateur-riche-s les référents nécessaires qui permettraient de pleinement saisir les différentes nuances que *Les Hirondelles de Kaboul* tente de présenter. La présentation de Zabi Enâyat-Zâda permet de confronter les mœurs occidentales à la réalité du Moyen-Orient. Le choc culturel se voit

notamment dans le traitement qui est réservé aux femmes, certes très bien documenté, mais tout aussi frappant lorsque nous le voyons sous une forme dramatisée et, dans le cas du film *Les Hirondelles de Kaboul*, imagée. Les jeunes filles ne vont pas à l'école, n'ont pas le droit de travailler, de faire du vélo, de sortir de la cour ni d'utiliser la piscine familiale même lorsqu'il fait 40 degrés. Il arrive encore qu'elles servent de monnaie d'échange en cas de conflit ou de dette.

Éduquer pour délivrer

Le constat de Zabi Enâyat-Zâda est donc le même que celui du film réalisé par Zabou Breitman et Elea Gobbé-Mévellec : les quatre décennies de guerre ont ravagé l'Afghanistan et son peuple au point où l'espoir de voir, un jour, un semblant de paix, est presque

impossible. Bien que la mort et la destruction poussent les citoyen-ne-s de Kaboul à s'exiler dans les pays avoisinants, Zabi Enâyat-Zâda et *Les Hirondelles de Kaboul* insistent que la délivrance est possible grâce à l'éducation de la population. Dans le film, Zunaira et son mari Mohsen souhaitent enseigner à l'école coranique afin de participer aux réseaux clandestins d'enseignant-e-s où ils peuvent donner des cours sur l'histoire de l'art, la littérature et l'histoire. Au Québec, Zabi Enâyat-Zâda poursuit ses tournées de conférences où il transmet son témoignage dans lequel il exprime le fait qu'il se « libère du fonctionnement de victime qui [le] gardait coincé entre [ses] deux mondes, celui du bon musulman afghan et celui du Québécois bien inséré dans la société » et qu'il est « possible de s'intégrer sans avoir à tout renier ». ☉

Lagerfeld et Saint-Laurent

Retour sur la vie des couturiers qui ont changé le monde de la mode.

THOMAS VOLT
Contributeur

Tout a commencé par un croquis. Un manteau de cheviotte couleur jonquille descendant jusqu'en dessous du genou, largement échancré sur les épaules et ouvert en V dans le dos. C'est avec cette tenue à la fois classique et osée que Karl Lagerfeld, alors âgé de 21 ans, remporte le 1er prix du Concours du Secrétariat International de la Laine, dans la catégorie « manteaux ». C'est par ces quelques traits fins que le jeune Karl, alors inconnu du grand public, se retrouve propulsé dans le monde de la mode parisienne. À ce même concours a participé un certain Yves Saint-Laurent. Ces deux légendes de la mode se retrouvent en 1954 sur le même podium, Saint-Laurent ayant gagné à la fois le 1er prix dans la catégorie « robe de soirée » et « manteaux », ex aequo avec Lagerfeld dans cette dernière. Les deux amis, inséparables à l'époque, vont révolutionner le monde de la haute couture.

Les prestigieuses maisons

Karl Lagerfeld est engagé comme apprenti chez Balmain, et Christian Dior prend Yves Saint-

Laurent sous son aile. La maison Dior est alors à l'époque beaucoup plus désirable et en vogue, Balmain cultivant une clientèle plus conservatrice et moins glamour. En 1959, Karl Lagerfeld gravit les échelons jusqu'à être nommé directeur artistique de la maison Patou. Deux ans plus tôt, le couturier Christian Dior est foudroyé par une crise cardiaque. Yves Saint-Laurent est alors nommé directeur artistique de la prestigieuse maison de couture. Les deux hommes se talonnent, mais Saint-Laurent prend de l'avance. À la tête de Dior, Saint-Laurent présente sa première collection intitulée *Trapèzes*, où les robes ajustées à la poitrine faisant disparaître la taille en s'évasant autour du corps, et ce jusqu'aux genoux font sensation. Yves Saint-Laurent fait revivre « l'esprit Dior » tout en gardant les codes de la maison. De son côté, Lagerfeld s'attèle chez Patou sans pour autant connaître un succès aussi important que celui de son ami rival. Le jeune couturier y apprend le métier, à un tel point qu'il est capable de dessiner en quelques minutes un croquis parfait annoté de tous les détails techniques nécessaires aux couturières et aux premières d'atelier. Saint-Laurent connaît

le succès ; Karl Lagerfeld, lui, s'y prépare.

Mondrian & Tailleur Chanel

Pierre Bergé pousse Yves Saint-Laurent à fonder sa propre maison, dont la première collection voit le jour en 1962. En passant des célèbres robes Mondrian à la collection *Hommages* de 1990, Saint-Laurent marque les esprits. De son côté Karl Lagerfeld entre chez Chanel en 1983 en tant que directeur artistique. Malgré la renommée de la maison, Chanel connaît d'importants soucis financiers. En retravaillant l'emblématique tailleur Chanel et en utilisant majoritairement du noir et blanc tout en remettant au goût du jour la mini-jupe et le jeans, Karl Lagerfeld réalise l'impossible et fait de la marque Chanel un incontournable du luxe. Lagerfeld est maintenant présent partout. Il travaille pour Fendi & Chloé et crée sa propre marque de vêtements : *Karl Lagerfeld*. Il enchaîne les collaborations tout en perpétuant les fameux défilés Chanel au Grand Palais à Paris, tous plus surréalistes les uns que les autres. Alors que l'un ne s'arrête jamais de travailler, l'autre prend sa retraite en 2002. À 71 ans, Yves Saint-Laurent

BÉATRICE MALLERET



s'éteint le 1er juin 2008 à la suite d'un cancer du cerveau.

Karl Lagerfeld ôte ses lunettes noires et défait son catogan blanc le

19 février 2019. À 85 ans, il décède des suites d'un cancer de la prostate. Il aura marqué pendant plus de 60 ans le monde de la mode et de la haute-couture. ☹

Recommandations de la rédaction

Nos suggestions pour ce début d'année 2020.

SÉRIE

Watchmen

C'est à Damon Lindelof, créateur de *The Leftovers* et *Lost*, que l'on doit ce sequel de *Watchmen*. 34 ans après les faits de la bande dessinée, la série de HBO prend des éléments de l'univers super-héroïque pour les placer dans un tout autre contexte, celui de la ville de Tulsa en Oklahoma. Le commentaire sur la société américaine fait sûrement la force de cette première saison : en s'emparant des questions de suprématie blanche et de réparations pour les victimes de crimes racistes, *Watchmen* met face à la réalité de la violence raciste aux États-Unis. Regina King incarne admirablement le personnage principal, ancienne policière devenue justicière masquée prise dans les mystères qui font la richesse et la complexité du scénario. ☹

GRÉGOIRE COLLET

MUSIQUE

Tamino

L'artiste belge-égyptien, de son nom complet Tamino-Amir Moharam Fouad, sort son premier EP en 2017, puis son premier album, *Amir*, en 2018. D'une voix puissante, qui se pose sur des chansons bien écrites, il présente un type de rock *indie* plaisant et innovateur. Chacune de ses chansons possède une âme particulière, tout comme ses vidéos musicales. Son titre *Habibi* est un exemple de ses prouesses vocales et de son talent d'écriture, et laisse l'auditeur-riche frissonnant-e.

Tamino sera en concert à Montréal le 21 mars 2020, à l'Amphithéâtre du Gesù. ☹

NIELS ULRICH

Petites difficultés d'existence, France Daigle (2002)

Huitième ouvrage de l'autrice néo-brunswickoise, *Petites difficultés d'existence* relate la vie quotidienne d'un couple acadien habitant Moncton. Portant bien son nom, le roman met en scène les petits moments de la vie de couple sans grandes fioritures. Il représente également avec justesse le chiac monctonien, dialecte acadien mélangeant le français, l'anglais, et d'anciennes expressions acadiennes. *Petites difficultés d'existence* pousse le-la lecteur-riche à réfléchir à la question de la valorisation de ce dialecte ainsi qu'à l'insécurité linguistique de façon rafraîchissante. ☹

VIOLETTE DROUIN

LIVRE

LIGNE DE FUITE

Patriarcat

Dans un brouillard obscur, on nous enfermait
Nous habitons nos corps, quasi inconnus à l'adoration
Nous logions nos chairs pour assouvir la satisfaction
Qui calmait nos amants malfaisants

Jours, mois, ans

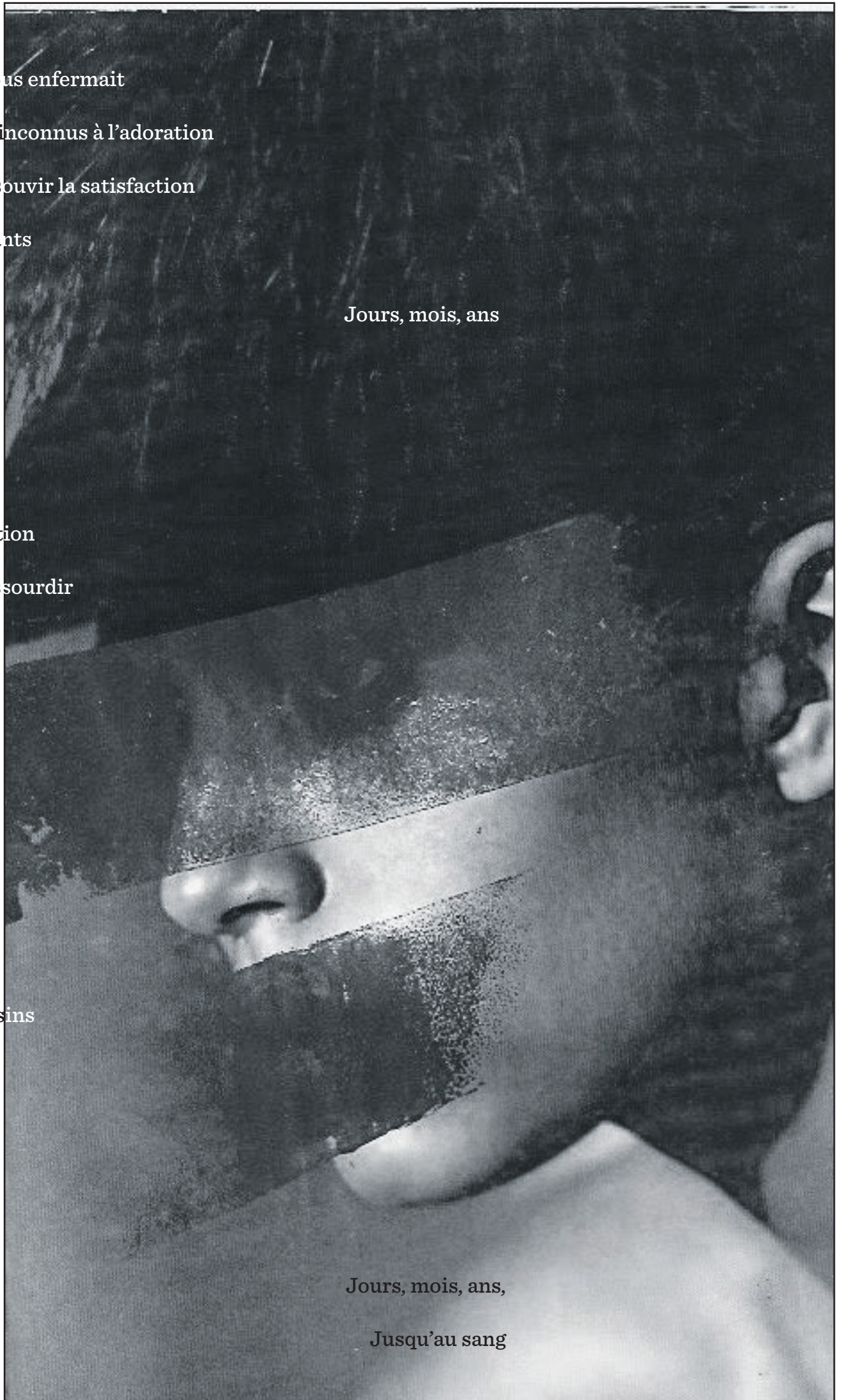
Puis,
un rayon brillant
inspira sur nos raisons
un parfum d'agitation, de révolution
Jamais plus, on n'oserait nous assourdir

Mais s'agit-il d'illusions
Ces droits qu'on nous accordait
Purs souhaits lointains
Tantôt nous avions,
Mais,
nous n'avons plus

Car nos bras, nos mains, nos bassins
on nous soustrayait
Nous rapportant nos corps
brutalisés
pour punir nos voix

Jours, mois, ans,

Jusqu'au sang



Texte:
MADÉLINE TESSIER
Constitrice

Visuel:
JEANNE CHOLOT
Constitrice



photographies
PARKER LE BRAS-BROWN

